

## RESTAURATION DE L'ANCIEN MOULIN DE FAUSSET SUR LA COMMUNE DE L'ÎLE BOUCHARD (37)

Situés à la confluence avec la Vienne les ouvrages des moulins de l'île Bouchard posaient des problèmes de continuité écologique rendant difficile les migrations vers les zones amont du bassin de la Manse. Les chutes d'eau provoquaient le blocage des sédiments et empêchaient les poissons de circuler librement pour effectuer leur cycle de vie.

Ce site constitue aujourd'hui un « bras mort » de la Manse et sert de zone de repos et de reproduction aux espèces aquatiques telles que le brochet.



Fausset à Saint-Gilles (commune de l'île Bouchard)

**Maître d'ouvrage :** Syndicat de la Manse et de ses Affluents

**Période de réalisation et durée des travaux :** étés 2012 et 2013

### Présentation des objectifs précis de l'action réalisée ou des travaux effectués :

- atteindre le bon état écologique de la Manse d'ici 2027 en améliorant la qualité chimique de l'eau, la qualité physique (diversité du fond des lits, de la forme des berges, des vitesses de courant...), la diversité de la faune (certaines espèces indicatrices comme la truite sont visés).
- retrouver le niveau d'eau d'origine et prévenir tout risque d'effondrement dû au changement de la ligne d'eau
- garder un ouvrage historique en activité

**Coût total et financements du projet :** 86 000 €

50 % AELB, 15 % Région Centre, 15 % Département 37 et 20 % commune de l'île Bouchard

**Entreprise / Régie :** SARL VARVOUX TPF, association d'insertion ORCHIS (végétation)

### Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

Le choix d'intervenir sur ce site a été confirmé à l'issue d'un diagnostic précis, réalisé par un cabinet spécialisé, qui a recensé toutes les chutes d'eau qui altèrent le bon fonctionnement de la Manse et de ses affluents. Situé dans le bourg, des mesures ont été prises pour conserver un niveau d'eau proche de celui d'origine permettant de prévenir tout risque d'effondrement dû au changement de la ligne d'eau. Le bief a été partiellement comblé à son embouchure aval avec la Manse, il constitue aujourd'hui un « bras mort » de la Manse et sert de zone de repos et de reproduction aux espèces aquatiques telles que le brochet. Des blocs de calcaire issus de carrières voisines et des roches extraites sur le site du chantier ont été déposés dans le cours principal de la Manse permettant d'étager progressivement le niveau d'eau sous forme de « marches franchissables ».

A l'amont de ce moulin, le lit du cours d'eau a été resserré par l'installation de banquettes empierrées. Le débit restant le même, des zones d'écoulement plus rapide se sont formées permettant de chasser l'excès de vases au fond du cours d'eau autrefois captif. Ces mêmes travaux ont été répétés jusqu'au moulin suivant en amont. Ce resserré a été calibré pour que la roue qui est en état de fonctionnement puisse encore tourner. Pourtant sans enjeu de production, l'intérêt esthétique et patrimonial en centre bourg a justifié ce choix.



Pour aménager les rives en pente douce, en lieu et place des anciennes planches, d'autres engins déposent de la terre et des pierres dures. Ces matériaux sont dispersés de manière très précise, selon la profondeur du ruisseau. Le fait de rétrécir ainsi le lit permet de rehausser le niveau d'eau.



Ce seuil était fermé par de nombreuses planches, jusqu'en haut de l'ouvrage. Ces planches, (y compris celles encore dans l'eau sur la photo de gauche), ont toutes été enlevées. Les murs de part et d'autres de l'ouvrage ont été nettoyés et rejointés après le dessouchage des arbres. La pose de granulats étalés sur une centaine de mètres en aval a rehaussé le niveau d'eau afin de supprimer l'effet de la chute d'eau. Les poissons peuvent désormais remonter le ruisseau.



Un débit minimum dans le cours du bief (canal d'aménagé d'eau en direction du moulin) a été maintenu pour permettre notamment aux utilisateurs de l'eau (arrosage de jardins principalement) de conserver cet usage. Les berges ont été adoucies, par l'apport de terre et de cailloux et le lit rétréci, pour faciliter l'accès au ruisseau et un écoulement rapide des eaux.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.cpa-lathus.asso.fr/tmr](http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr)



Les arbres situés trop près des constructions bâties ont été coupés et dessouchés. La parcelle a ensuite étéensemencée avec un mélange de fétuques/ray gras pour ne pas laisser la terre s'éroder sous l'effet des précipitations et des crues d'hiver.



En amont de l'ancienne chute d'eau, le lit avait été creusé. Les berges étaient hautes et verticales. Comme sur le bief, les pentes des berges ont été adoucies et le lit rétréci. Cet aménagement permet d'augmenter le niveau d'eau pendant l'été tout en consolidant les berges. Les anciennes protections en tôles ont pu être enlevées puisque désormais, les berges ne s'effondrent plus. Les riverains peuvent maintenant descendre facilement dans le cours d'eau.

#### Informations complémentaires sur la prestation :

Remise en place d'une clôture pour achever les travaux (une clôture bloquée initialement l'accès, elle a été démontée puis donc refaite à l'issue du chantier).

#### Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :

Compte rendu de la journée d'information sur la reconquête du bon état des rivières à destination des élus des syndicats de la Manse et de l'Esves.

Dossier d'aménagement hydro-aquatique du complexe de l'ancien moulin de fausset. Diaporamas (<http://www.sainte-maure-de-touraine.fr/userfiles/files/manse-diaporama-ile-bouchard2.pdf> et <http://www.sainte-maure-de-touraine.fr/userfiles/files/manse-diaporama-fausset.pdf>)

#### Commentaires :

Les accès étaient contraignants. Des enrochements ont été engloutis sous les passages des engins dans la Manse. Ils ont coûté sans efficacité sur le résultat final (initialement pas prévus)

#### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Jonathan LEPROULT - 02 47 40 94 30 - [manse.techniques@orange.fr](mailto:manse.techniques@orange.fr)

Président du Syndicat au moment de travaux :

Maud VILLATE-MEUNIER - place de l'église - Mairie - 37800 SEPMEs

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.cpa-lathus.asso.fr/tmr](http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr)

